

Ordre du jour du conseil municipal du 8 septembre 2023

- 1- Présentation du rapport d'activité des services de la ville – année 2022
- 2 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 01 janvier 2024
- 3 – Approbation du règlement budgétaire et financier
- 4 – Modification de la garantie d'emprunt accordée en 2007 à l'association « Santé Bien-être » gestionnaire de la maison de retraite Sainte-Anne à Crest (fusion de l'association avec Comité Commun pour devenir Itinova et renégociation du contrat de prêt initial afin de réaliser des économies)
- 5 - Présentation du rapport d'activité du SDED – année 2022
- 6 - Présentation du rapport annuel pour l'exploitation du centre technique équin – année 2022
- 7 - Présentation du rapport d'activité du syndicat d'irrigation drômois– année 2022
- 8 - Présentation du rapport d'activité DSP foires et marchés – année 2022
- 9 – Attribution d'une subvention complémentaire au CCAS
- 10 – Demande de subvention à l'État au titre de la DETR/DSIL pour l'aménagement du quartier de la Gare
- 11 – Décision modificative n° 1 du budget pour le budget général de la commune
- 12- Personnel communal : refonte du régime indemnitaire
- 13 – Personnel communal : mise à jour du tableau des effectifs
- 14 – Désignation du référent déontologue des élus
- 15 - Subventions diverses : annuelle et exceptionnelles
- 16 – SDH – Clos des Tanneurs autorisant la vente de logements sociaux
- 17 – Acquisition des parcelles de l'ancien hôpital de Crest par EPORA
- 18 – Admission en non valeur et créance éteinte sur le budget général de la commune
- 19 – Fixation d'un tarif pour la vente d'un nouveau catalogue au centre d'art
- 20 – Gratuité du centre d'art pour des événements spécifiques